



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 40

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 26 juin 2019

OBJET :

DE-19-06-1-45) DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE
AU SEIN DE LA CAISSE DES ECOLES

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi vingt-six juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 13 juin 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme ROSSIGNOL, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absents excusés : Mme DUPRÉ (pouvoir à Mme LE BIDEAU), M. BAUMIÉ (pouvoir à M. BONAVENTURE), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190626-lmc1H6421H1-DE
Date de réception en Préfecture : 01/07/2019
Date de Publication : 01/07/2019

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article R.212-26 du Code de l'éducation ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 15 février 1961 portant à 11 le nombre de conseillers municipaux au sein du Comité de la Caisse des écoles ;

Vu les statuts de la Caisse des écoles, notamment l'article 7 relatif à la composition du Comité de la Caisse des écoles ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 4 avril 2014, désignant Madame Anne-Laurence ROUGER comme représentante du Conseil au sein du Comité de la Caisse des écoles ;

Vu le courrier en date du 11 juin 2019 de Madame Anne-Laurence ROUGER, démissionnant de ses fonctions de Conseillère municipale et d'Adjointe au Maire chargée de l'Enfance ;

Vu le courrier en date du 18 juin 2019 de Monsieur le Préfet, acceptant cette démission ;

Considérant la nécessité de désigner un nouveau représentant au sein du Comité de la Caisse des écoles ;

D É S I G N E

à la majorité (3 abstention(s) : MMe MAFFRE-BOUCLET, LE CALVEZ, M. STEIN,)),

- M Jean-Louis MANSOZ, Conseiller municipal,
en qualité de représentant du Conseil municipal au sein du Comité de la Caisse des écoles.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé